



*Société ivoirienne de trituration
de graines oléagineuses
et de raffinage d'huiles végétales*



**RAPPORT D'ACTIVITÉ
2004**

CONSEIL D'ADMINISTRATION (Exercice 2004)

Président

Monsieur Sidi-Mohamed KAGNASSI

Administrateurs

Monsieur Robert GANSAH
Monsieur Nicolas DJIBO
Monsieur Abou DOSSO
Monsieur Gilbert ANOH N'GUESSAN

La Société DAGRIS représentée par
Monsieur Pierre-Henri TEXIER

Commissaires aux Comptes Titulaires

CABINET CONTINENTAL AUDIT
CABINET PRICEWATERHOUSECOOPERS

Commissaires aux Comptes Suppléants

CABINET ERNST & YOUNG
Monsieur Edouard MESSOU

SOMMAIRE DU RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - EXERCICE 2004

Ordre du Jour	Page 3
Mot du Président	Page 4
Evènement marquant de l'exercice 2004	Page 5
L'évolution de la production	Page 6
L'évolution des ventes	Page 9
Personnel, Formation et Développement des Ressources Humaines	Page 12
Compte de Résultat	Page 13
Bilan	Page 15
Tableau Synthétique du Bilan	Page 18
Tableau Synthétique du Compte de Résultat	Page 19

ORDRE DU JOUR (Exercice 2004)

- Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2004 et des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes de cet exercice et sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique du traité OHADA ;
- Approbation desdits comptes et conventions, quitus aux Administrateurs ;
- Affectation et répartition du résultat ;
- Fixation du montant de l'indemnité de fonction à allouer aux Administrateurs ;
- Questions diverses.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (Exercice 2004)

Mesdames, Messieurs,

Votre Conseil vous a réunis ce jour en Assemblée Générale Ordinaire conformément à la loi et à l'article 29-2 des statuts afin de vous soumettre les activités et comptes de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2004 et la proposition d'affectation des résultats. Il vous sera également demandé de procéder à la ratification de la cooptation des Administrateurs et à leur nomination.

Les questions inscrites à l'ordre du jour, seront développées dans les chapitres suivants :

- Les activités de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2004 ;
- La présentation des comptes arrêtés au 31 décembre 2004 ;
- Les propositions d'affectation des résultats ;
- Fixation du montant de l'indemnité de fonction à allouer aux Administrateurs.

LES ACTIVITES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004

Evènement marquant de l'exercice 2004

Les actionnaires principaux de la société, en l'occurrence UAC et Unilever-CI, ont décidé de céder leurs actions dans l'entreprise compte tenu de la situation socio-politique du pays et du recentrage de leurs activités autour de l'huile de palme et ses dérivés.

Leur choix s'est donc porté sur une structure filiale d'un groupe agro industriel de premier plan intervenant déjà dans le domaine de la culture cotonnière.

Depuis le premier Janvier 2004, la société de droit ivoirien dénommée L'ANTILOPE SA, est acquéreur, en conformité avec les règles de fonctionnement de la Bourse des Valeurs d'Abidjan, de 73,1% du capital social de la société.

Ce nouvel associé majoritaire, a malgré l'absence de visibilité suffisante et le manque de sources d'approvisionnement décidé de redémarrer les activités de la société. Ce choix obéit à la sécurisation du matériel productif et à la garantie de la continuité d'exploitation en dépit de la fuite de la matière première vers les marchés extérieurs. Les comptes qui vous sont présentés sont le reflet de dix (10) mois d'activité.

LES ACTIVITES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004

L'évolution de la production

Les matières premières mises en œuvre

1- Les graines de coton triturées

a- Les quantités

Au cours de l'exercice 2004, la société a trituré 29'595 tonnes de graines de coton compte tenu de la reprise tardive des activités de collecte et de trituration au mois de mars soit à la fin de la campagne d'égrenage.

Ce tonnage de graines a été livré par les sociétés d'égrenage que sont LCCI, IVOIRE COTON, et NOUVELLE CIDT.

Ce tonnage nous a permis d'obtenir 3'951 tonnes d'huile de coton raffinée et 10'930 tonnes de tourteaux de coton. Les rendements moyens obtenus sont de 13,35% pour l'huile de coton raffinée et 36,93% pour le tourteau.

b- Le prix d'achat des graines de coton

Dans le cadre des négociations avec les égreneurs et fort de la situation particulière qu'a connu notre entreprise, le prix de la graine de coton a été fixé à 30 francs Cfa le kilogramme.

LES ACTIVITES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004

L'évolution de la production

2- *Les aliments du bétail et de volaille*

La production d'aliments du bétail a atteint 388 tonnes en 2004 et celle d'aliment de volaille 84 tonnes. Ces deux productions sont marginales compte tenu du fait que la production de tourteaux ne suffisait pas à couvrir les besoins nationaux.

3- *Le taux de fonctionnement de l'usine*

Le taux de fonctionnement de l'usine, compte tenu des quantités de graines trituré s'est établi à 16,44%. Ce faible taux est à relativiser puisque l'objectif était surtout de remettre l'outil de production en marche après 18 mois d'arrêt.

**LES ACTIVITES DE LA SOCIETE AU COURS DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004**

Tableau de l'évolution de la production

Tonnages mis en œuvre et production huilerie	2004	2003	Ecarts en %
Graines de coton achetées	29 595	77 704	-61,91%
Graines de coton triturées	29 595		
Huile de coton raffinée	3 951		
Rendement moyen	13,35%		
Huile de coprah raffinée			
Tourteaux de coton	10 930		
Aliment de bétail	388		
Aliment de volail	84		
Achat d'oléine de palme			

LES ACTIVITES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004

L'évolution des ventes

Le détail des réalisations est donné sur le tableau ci-après :

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2004, le total des ventes hors taxes s'est élevé à 4'743 millions de francs Cfa dont :

- 4'722 millions de francs Cfa au titre de la production vendue,
- et 21 millions au titre des marchandises revendues en l'état.

Le chiffre de la production vendue se décompose lui-même comme suit :

- 3'344 millions de francs Cfa d'huile raffinée de coton,
- 1'210 millions de francs Cfa de tourteaux de coton et d'aliments de bétail,
- 6'524 tonnes de graines de coton en l'état.

- 1 millions de francs Cfa de balles de coques de coton.
- 167 millions de francs Cfa au titre des graines de coton vendues en l'état.

A la clôture les tonnages vendus ont représenté un volume de 24'880 tonnes se répartissant comme suit :

- 7 058 tonnes pour les huiles raffinées incluant le stock encours de production précédente,
- 11'062 tonnes pour les tourteaux de coton et aliments de bétail et volaille,
- 236 tonnes pour les balles de coques de coton.

LES ACTIVITES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004

L'évolution des ventes

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2004, est en hausse de 134,11% par rapport à l'exercice antérieur. Cette amélioration montre bien que notre activité reprend suite à l'interruption de 2003.

Les produits revendus en l'état sont constitués exclusivement des

produits finis distribués en zone de savane par Trituraf pour le compte Unilever-ci. Toutefois, le contrat de cession des parts sociales de UCI et UAC ne nous autorise plus à vendre les produits Unilever. Ce segment d'activité est donc appelé à disparaître avec l'épuisement des stocks repris.

**LES ACTIVITES DE LA SOCIETE AU COURS DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004**

Tableau de l'évolution des ventes

Ventes	2004		2003		Ecarts	
	Tonnes	Mfcfa	Tonnes	Mfcfa	Tonnes	Mfcfa
Graines de coton vendues	6 524	167	35 875	1 157	-29 351	-990
Huile de coton raffinée vendue	7 058	3 344	9 773	336	-2 715	3 008
Beurre de karité vendu	0	0	0	0	0	0
Tourteaux export vendus	0	0	0	0	0	0
Tourteaux local vendus	11 062	1 210	4 509	347	6 553	863
Aliments de bétail & volaille vendus						
Balles de coques vendues	236	1	245	3	-9	-2
<i>Sous - Total</i>	<i>24 880</i>	<i>4 722</i>	<i>50 402</i>	<i>1 843</i>	<i>-25 522</i>	<i>2 879</i>
Marchandises vendues en l'état		21		183		-162
VENTES TOTALES HT		4 743		2 026		2 717

LES ACTIVITES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004

Personnel, Formation et Développement des Ressources Humaines

A la reprise d'activité, tous les agents à l'exception de ceux gardés par Unilever-Cl, ont regagné leur poste. Au 31 décembre 2004, l'effectif total des travailleurs de la société était de 451 personnes contre 308 au 31 décembre 2003. Ces chiffres se décomposent comme suit :

	2004	2003	Ecart
Cadres	6	6	(0)
Agents de maîtrise	72	87	(15)
Employés et ouvriers	373	215	158
Total	451	308	143

PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE (Exercice 2004)

COMPTE DE RESULTAT

1- *Produits d'Exploitation*

Comme nous l'avons indiqué au chapitre précédent, le total des ventes hors taxes est de 4'743 millions de francs Cfa dont :

- 4'722 millions de francs Cfa au titre de la production vendue ;
- 21 millions de francs Cfa au titre des marchandises vendues en l'état.

Après la prise en compte des produits accessoires, des produits divers et de la variation des stocks, le total des produits d'exploitation ressort à 4'075 millions de francs Cfa contre 2'161 millions sur l'exercice 2003, soit une hausse de 88,57%.

2- *Charges d'Exploitation*

Les achats consommés, comprenant les marchandises, matières premières et fournitures, sont au total de 1'667 millions de francs Cfa contre 3'750 millions de francs Cfa en 2003. Cette réduction est liée au faible niveau des achats de graines de coton.

Les transports et déplacements sont de 548 millions de francs Cfa contre 479 millions de francs Cfa en 2003. Les services extérieurs sont de 659 millions contre 424 millions l'exercice précédent.

Le poste impôts et taxes est quant à lui de 112 millions de francs Cfa contre 222 millions de francs Cfa en 2003.

Le poste autres charges est d'un montant de 226 millions de francs contre -404 millions de francs Cfa en 2003.

Les charges du personnel sont de 1'360 millions de francs Cfa contre 983 millions en 2003.

PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE (Exercice 2004)

	Exercice 2004	Exercice 2003	% Variation
Achats de marchandises et matières	1 302	3 299	-60,53%
Autres achats	365	451	-19,07%
Transports	548	479	14,35%
Services extérieurs	659	424	55,42%
Impôts et taxes	112	222	-49,55%
Autres charges	226	-404	155 ?94%
Charges de personnel	1 360	983	38,39%
Dotations aux amortissements et aux provisions	190	249	-23,64%
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	4 762	5 703	-16,50%

RESULTAT FINANCIER

Les produits financiers de la société se sont situés à 17 millions de francs Cfa pour un résultat financier de -68 millions de francs Cfa.

RESULTAT NET

Après la prise en compte du Résultat d'Exploitation, du Résultat Financier et des impôts BIC, le résultat net de l'exercice dénote une perte de 730 millions de francs Cfa contre une perte de 3'526 millions en 2003.

PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE (Exercice 2004)

BILAN

1- Actif

L'analyse du bilan de l'entreprise au 31 décembre 2004 en valeurs nettes fait ressortir les informations importantes suivantes :

- L'actif immobilisé est de 1'346 millions de francs Cfa contre 1'535 millions de francs Cfa en 2003.
- L'actif circulant est passé de 3'927 millions de francs Cfa en 2003 à 3'857 millions de francs Cfa en 2004.
- Le poste trésorerie-actif quand à lui est passé de 139 millions de francs Cfa à 470 millions de francs Cfa.

ACTIF			
	Exercice 2004	Exercice 2003	% Variation
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles	21	21	0,00%
Immobilisations corporelles	600	788	-23,82%
Immobilisations financières	725	726	-0,07%
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 346	1 535	-12,27%
ACTIF CIRCULANT			
Stocks	1 004	1 825	-33,47%
Créances Clients	2 304	1 126	104,87%
Autres créances	549	976	-43,76%
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 857	3 927	-1,53%
TOTAL TRESORERIE-ACTIF	470	139	236,96%
TOTAL GENERAL ACTIF	5 673	5 601	1,16%

PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE (Exercice 2004)

2- Passif

L'analyse du passif de l'entreprise pour l'exercice clos le 31 décembre 2004 fait ressortir les informations significatives suivantes :

- Un net repli des capitaux propres qui passe de -1 129 millions de francs Cfa en 2003 à -1'859 millions de francs Cfa soit une dégradation de 64,66% liée essentiellement à la prise en compte du résultat déficitaire de l'exercice 2003 (730 millions de francs Cfa).
- Le passif circulant reste relativement équilibré entre les exercices 2003 (6'486 millions de francs Cfa) et 2004 (6'695 millions de francs Cfa).

PASSIF			
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS	2004	2003	
Capital	2 600	2 600	0,00%
Réserves indisponibles	1 269	1 269	0,00%
Report à nouveau	(4 998)	(1 471)	195,91%
Résultat net de l'exercice	(730)	-3 526	-120,70%
TOTAL CAPITAUX PROPRES	(1 859)	(1 129)	145,57%
DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES			
Emprunts	0	0	
Provision risque financiers	734		
TOTAL DETTES FINANCIERES	734	0	
TOTAL RESSOURCES STABLES	(1 125)	(1 129)	-0,0087
PASSIF CIRCULANT			
Fournisseurs d'exploitation	3 200	3 174	0,82%
Autres dettes	3 495	3 312	5,54%
TOTAL PASSIF CIRCULANT	6 695	6 486	3,23%
TOTAL TRÉSORERIE-PASSIF	102	244	-58,02%
TOTAL GENERAL PASSIF	5 673	5 601	1,16%

PROPOSITION D'AFFECTION DES RESULTATS (Exercice 2004)

Compte tenu de la perte nette dégagée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2004, le résultat de la période sera affecté en report à nouveau.

A l'issue de cette affectation, le compte « report à nouveau » aura un solde débiteur de 5'728 millions de francs Cfa.

RATIFICATION DE LA COOPTATION D'ADMINISTRATEURS ET RENOUVELLEMENT DU MANDAT DES ADMINISTRATEURS (Exercice 2004)

Nous vous informons que la Société UNILEVER Côte d'Ivoire et la société UAC HOLDINGS ont cédé la totalité de leurs actions à la Société L'ANTILOPE S.A, filiale du groupe L'AIGLON HOLDING S.A. Les Administrateurs du groupe UNILEVER ont présenté leur démission du Conseil.

Suite à ce transfert et à cette démission et conformément au procès verbal du Conseil d'Administration du 30 janvier 2004, il vous sera proposé la ratification de la nomination faite à titre provisoire des Administrateurs suivants :

Messieurs :

- Sidi Mohamed KAGNASSI
- Robert GANSAH
- Abou DOSSO
- Gilbert ANOH N'GUESSAN

Le mandat des Administrateurs en fonction est arrivé ce jour à

expiration. Il vous est proposé le renouvellement du mandat de :

- Monsieur Nicolas DJIBO
- La société DAGRIS représentée par Monsieur Pierre - Henri TEXIER

Les mandats ainsi conférés arriveront à expiration lors de la tenue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Conformément à l'article 16-1 des statuts, il vous appartiendra de fixer le montant de l'indemnité de fonction à allouer aux administrateurs pour l'exercice 2004. Nous vous suggérons d'allouer la somme brute totale de 4 000 000 F CFA qu'il appartiendra au Conseil d'Administration de répartir entre ses membres.

BILAN
(En millions de francs Cfa)

ACTIF		
	Exercice 2004	Exercice 2003
ACTIF IMMOBILISE		
Immobilisations incorporelles	21	21
Immobilisations corporelles	600	788
Immobilisations financières	725	726
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 346	1 535
ACTIF CIRCULANT		
Stocks	1 004	1 825
Créances Clients	2 304	1 126
Autres créances	549	976
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 857	3 927
TOTAL TRESORERIE-ACTIF	470	139
TOTAL GENERAL ACTIF	5 673	5 601
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES		
Capital	2 600	2 600
Réserves indisponibles	1 269	1 269
Report à nouveau	(4 998)	(1 471)
Résultat net de l'exercice	(730)	(3 526)
TOTAL CAPITAUX PROPRES	(1 859)	(1 128)
DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES		
Emprunts	0	0
Provision risque financiers	734	
TOTAL DETTES FINANCIERES	734	0
TOTAL RESSOURCES STABLES	(1 125)	(1 128)
PASSIF CIRCULANT		
Fournisseurs d'exploitation	3 200	3 174
Autres dettes	3 495	3 312
TOTAL PASSIF CIRCULANT	6 695	6 486
TOTAL TRESORERIE-PASSIF	102	244
TOTAL GENERAL PASSIF	5 673	5 601

COMPTE DE RESULTAT
(En millions de francs Cfa)

	Exercice 2004	Exercice 2003
Chiffre d'affaires	4 743	2 026
Production stockée (ou déstockage)	(1055)	(605)
Autres produits	388	741
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	4 076	2 162
Achats de marchandises et matières	1 302	3 299
Autres achats	365	451
Transports	548	479
Services extérieurs	659	424
Impôts et taxes	112	222
Autres charges	226	(404)
Charges de personnel	1 360	983
Dotations aux amortissements et aux provisions	190	249
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	4 762	5 703
RESULTAT D'EXPLOITATION	(688)	(3 541)
Produits financiers	17	17
Charges financières	85	1
RESULTAT FINANCIER	(68)	16
Produits H.A.O.	0	231
Charges H.A.O.	3	231
RESULTAT H.A.O.	-3	0
RESULTAT AVANT IMPOTS	(760)	(3 526)
Impôts sur le résultat	(30)	0
RESULTAT NET	(730)	(3 526)

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES **EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004**

Mesdames et Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2004 sur :

- Le contrôle des états financiers annuels de TRITURAF, établis en francs CFA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient sur la base de notre audit, exprimer une opinion sur ces comptes.

II OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nos contrôles nous ont amenés à effectuer les observations suivantes :

1. Contrôles Généraux

1.1 Limitation à nos travaux

1.1.1 Cadre de réalisation de la mission

En raison de la situation socio politique encourus actuellement, nous n'avons pas été en mesure de réaliser nos travaux dans les mêmes conditions que les années précédentes. Ceci ne nous a pas permis de mettre en œuvre toutes nos diligences.

2. Contrôles des Comptes

2.1 Immobilisations corporelles

Ces immobilisations se présentent comme suit au 31 décembre 2004 : (montants exprimés en KF CFA) :

Constructions sur sol d'autrui	3 909 542
Matériel industriel	5 559 893
Matériel, mobilier de bureau	566 952
Matériel et mobilier de log.	39 997
Matériel de transport	450 290
Agenc. et aménagement mat.	2 721 966
Encours agenc. et matériel	380
Total immobilisations brutes	13 249 021
Amortissements	-12 648 545
III - Total valeur nette	600 478

2.1.1 Constructions sur Sol d'Autrui :

Le siège social de la société TRITURAF est bâti sur un site qui n'est pas sa propriété. Un contrat de bail Emphytéotique de 30 ans lie la société à l'état de Côte d'Ivoire. Il prend fin en 2006 : il est renouvelable.

Les constructions réalisées sur le site n'ont pas tenu compte de cette échéance de sorte que si éventuellement le contrat n'est pas renouvelé, nous aurons encore des biens non amortis dans le patrimoine qu'il va falloir détruire. C'est pourquoi il est souhaitable de pratiquer l'amortissement sur les constructions faites sur ce terrain en tenant compte de la date de fin du contrat de bail emphytéotique. Les estimations que nous avons effectuées sur la base de sondages, en rapport avec les biens non encore amortis intégralement se présentent comme suit par exercice :

Eléments	Année 2002	Année 2003	Année 2004
Base de calcul	206 550 379	206 550 379	206 550 379
Complément amortissement	64 116 290	79 893 811	95 671 333

2.1.2 Exhaustivité des Immobilisations

Les immobilisations contrôlées sur la base des pièces comptables n'ont pas mis en évidence d'anomalie significative autres que celles relevées ci-dessus. Toutefois, il convient de signaler qu'il n'y a pas eu de prise d'inventaire physique sur les immobilisations malgré la crise qui a secoué la région de Bouaké. Nous pensons que les valeurs des immobilisations pourraient ne pas refléter la réalité.

2.1.3 Immobilisations financières

Ces valeurs s'analysent comme suit au 31 décembre 2004 :(montants exprimés en milliers de FCFA) :

Eléments	31-12-01	acquisitions	Cessions	31-12-2002
Titres part. cotés	50 000	0	0	50'000
Obligations RCI	684 610	0	0	684 610
Autres	15 483	0	485	14 997
Total	750 093	0	485	9749 607

2.1.4 Titres cotés (Palm-ci)

Les titres cotés se détaillent comme suit au 31 décembre 2004 (montants exprimés en milliers de FCFA) :

Eléments	Quantité	Prix unitaire	Valeur en kf
Titres acquis en 1998	10 000	5 000	50 000
Valeur au bilan	10 000	5 000	50 000

Nous n'avons pas obtenu les états financiers 2004. La provision constituée antérieurement est maintenue

Nous n'avons pas obtenu d'information relative au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2004. Ceci ne nous permet pas d'apprécier la valeur attribuée à ces titres.

2.1.5 Obligations RCI 2,5%

La valeur des Obligations RCI 2,5% n'a pas été confirmée par le tiers détenteur. Il y a donc lieu de se rapprocher de celui-ci afin d'avoir l'assurance que ces obligations existent et ont cette valeur.

2.2 Crédit clients

Nous avons mis en œuvre la procédure de confirmation des soldes, mais nous n'avons à ce jour reçu aucune réponse. L'analyse de ces créances n'appelle pas de remarques particulières ; cependant la situation de crise qui prévaut dans la zone fait courir un grand risque de recouvrabilité de certaines créances.

2.2.1 Clients paiements reçus

Ce compte présente à la balance un solde de 199 165 823 qui correspond

à des versements espèces pour les lesquels les clients n'ont pas pu être identifiés. Des travaux doivent être effectués pour connaître l'identité de ces créanciers.

2.2.2 Provision Ristourne et TPR

La provision pour ristourne au bilan s'élève KF CFA 49 667 au 31 décembre 2004 n'a pas été analysée en éléments spécifiques.

2.2.3 Dépréciation des comptes clients

Les provisions constituées sur les comptes clients s'élèvent à 1,277 milliards soit environ 72% des créances clients. Cette provision a été constituée après une analyse de la situation de tous les clients, ce qui a abouti à la reprise de certaines provisions antérieurement constituées.

2.3 Etat et Collectivité

2.3.1 Impôt BIC

Le solde du compte impôt BIC est débiteur de 153,164 millions de F CFA. Il est consécutif à la reprise de la provision de l'IMF, et les différents acomptes BIC payés.

2.4 Trésorerie

Elle se présente comme suit au 31 décembre 2003 et 2004 : (montants exprimés en milliers de FCFA) :

Eléments	Année 2003	Année 2004
Banques (débiteurs)	137 006	460 737
Banques (créditeurs)	- 203 708	- 102 306
Caisse	2 374	8 928
Total net	- 104 328	367 359

2.4.1 Banques

Les banques n'ont pas donné de suite à notre circularisation. Nous avons vérifié les rapprochements de banques avec les relevés correspondants, lorsqu'ils étaient disponibles. Les états de rapprochement font apparaître de nombreux suspens qui n'ont pas pu être justifiés depuis 2002 (voir annexes). Nous n'avons pas reçu les derniers relevés de certaines banques. Des comptes bancaires ont des soldes qui sont restés inchangés depuis 2002.

Les comptes de banque doivent faire l'objet des travaux complémentaires.

2.4.2 Caisse

Le solde de caisse à la balance au 31 décembre 2004 est la résultante de deux soldes de caisse.

2-5 Comptes courant Groupe UNILEVER

Nous avons circularisé les comptes courants du groupe, mais n'avons pas encore reçu de réponse.

Eléments	Solde Balance 2004
Cpte courant ord. I	- 1 128 213 456
Cpte courant ord. Prosuma	- 39 425 000
Cpte courant U-CI	- 239 574 130
Int. Financiers HSL	21 303 832

2.5.1 Compte courant Unilever-ci

Le compte présente à la balance un solde créditeur d'un montant 1, 128 milliard de FCFA qui n'a pas été confirmé.

Comme pour les autres exercices, il est indispensable d'effectuer des travaux complémentaires en relation avec les la société UNILEVER afin d'avoir des soldes réconciliés. En l'absence du résultat de ces travaux, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'exactitude ainsi que l'exhaustivité de ces soldes.

2.5.2 Compte courant Prosuma

Ce compte présente un solde créditeur relatif au règlement des salaires de certains salariés de Trituraf. Les banques n'étant pas encore fonctionnelles à Bouaké le client Prosuma paie les salaires et se fait rembourser par TRITURAF. Ces transactions n'ont pas fait l'objet de convention ni de contrat entre les deux parties.

2.6 Procès et litiges en cours

Nous avons circularisé les avocats conseils de TRITURAF. Nous n'avons pas encore reçu de réponses. Toutefois, depuis l'exercice clos le 31 décembre 2001, certains procès étaient pendants devant les tribunaux, notamment :

- Affaire Diarra Adama

Suivant exploit d'huissier en date du 07 novembre 2001, Monsieur Diarra Adama a assigné la société TRITURAF devant les tribunaux de première instance d'Abidjan aux fins d'obtenir sa condamnation à lui verser la somme de 34,355 millions de FCFA. L'affaire a été renvoyée au 18 février 2002. A ce jour nous n'avons aucune décision définitive. Ce dossier devrait faire l'objet d'un suivi formel.

- Affaire D'ALESIO

Monsieur D'ALESIO Daniel employé par la société TELEMECANIQUE a été victime d'un accident lors d'une visite au sein d'une usine de TRITURAF à Bouaké. Il a donc assigné la société TRITURAF devant les tribunaux de BOUAKE pour entendre condamner cette société à lui payer la somme de 131 millions de FCFA à titre de dommages et intérêts et réparation du préjudice subi.

Le tribunal en sa séance du 30 juin 2000, a déclaré la société TRITURAF responsable des conséquences dommageables de l'accident dont a été victime Monsieur D'ALESIO. Le tribunal a condamné les Mutuelles du Mans à garantie, et ordonné la mise en cause de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie de CREIL.

Dans le même temps une expertise médicale devrait être effectuée pour évaluer le préjudice corporel du demandeur.

A l'audience du 01 juin 2001, l'affaire a été renvoyée sine die pour dépôt du rapport d'expertise.

Il n'y a à ce jour aucune décision définitive.

Pour les litiges la Direction actuelle n'a aucune information, nous pensons qu'il y'a lieu de suivre l'évolution de ces dossiers.

2.7 Fonds propres

Les fonds propres s'établissent comme suit à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2004 : montants exprimés en milliers de FCFA :

Eléments	Montant
Capital	2 600 000
Réserves	520 000
Réserves FNI indisponible	748 531
Report à nouveau	- 4 997 592
Résultat net de l'exercice 2004	- 729 926
Fonds propres nets	- 1 858 987

Si les comptes sont arrêtés en l'état, le Président du Conseil d'Administration doit prendre les mesures nécessaires en vue de décider de la continuation des activités de la société. Cette diligence découle des dispositions issues des articles 664 et 665 de l'Acte Uniforme de l'OHADA.

2.8 Fournisseurs

▪ Unilever CI

Le compte fournisseur 401200 Unilever Côte d'Ivoire au 31 décembre 2004 présente un solde débiteur de F CFA 232 millions datant de l'exercice 2003. Ce compte n'a pas été confirmé par Unilever.

▪ LCCI

La réconciliation du compte fournisseur LCCI met en évidence des opérations en suspens s'élevant à F CFA 158 millions qui devraient faire l'objet de régularisation dans les livres de TRITURAF.

▪ IVOIRE COTON

Le compte fournisseur Ivoire Coton dont le solde est de KF CFA 314 165 au 31 décembre 2004 n'a pas été correctement analysé en éléments spécifiques. En effet, l'analyse obtenue indique un reliquat à payer de KF CFA 66 092 pour lequel nous n'avons pas obtenu de pièces justificatives probantes.

▪ CIDT

Nous n'avons pas obtenu la facture N°7300691 P d'un montant de KF CFA 71 277 incluse dans le solde du compte au 31 décembre 2004 qui s'élève à KF CFA 273 723.

- **Fournisseurs emballages à rendre**

Le compte débiteur « fournisseurs, emballages à rendre » dont le solde s'élève à KF CFA 71 416 au 31 décembre 2004 et qui concerne les fûts d'huile consignés auprès d'Unilever devrait être déprécié du fait de l'inexistence physique desdits fûts. A notre avis la provision de 75% comptabilisée devrait être portée à 100% soit une provision complémentaire de KF CFA 17 854.

2.9 Personnel et Organismes sociaux

- **Déclaration et paiement des cotisations CNPS**

Depuis septembre 2002, TRITURAF n'a versé aucune cotisation sociale à la CNPS alors que les prélèvements sur les salaires des employés ont été effectués. Le montant total des cotisations de septembre 2002 à décembre 2004 s'élève à F CFA 232 millions.

- **Salaires comptabilisés et salaires déclarés**

Le rapprochement salaires déclarés - salaires comptabilisés au 31 décembre 2004 a révélé une sous évaluation des salaires comptabilisés de F.CFA 110 millions.

2.10 Stocks

- **Provision complémentaire sur les stocks**

La revue du listing des stocks « morts » ou inutilisables a mis en évidence l'existence des stocks de matières consommables d'une valeur totale de F CFA 28,2 millions qui devraient être provisionnés.

2.11 Provision pour risques et charges

- **Paramétrage du logiciel de calcul de la provision pour retraite**

La validation de la provision pour retraite a révélé une surévaluation des droits acquis pour les employés ayant une ancienneté inférieure à dix ans. Le paramétrage du logiciel de paie devrait être revu en conséquence.

3. Evènement postérieur à la clôture de l'exercice

Par acte sous seing privé en date du 02 février 2004, les sociétés UNILEVER Côte d'Ivoire et TRITURAF ont signé un contrat de fourniture d'huile de coton raffinée. L'objet du contrat est détaillé comme suit :

- TRITURAF s'oblige à fabriquer et vendre à UNILEVER-CI dans les conditions et sous réserves des dispositions du contrat, de l'huile de Coton raffinée dans une qualité conforme aux Spécifications Techniques, qui permettra à UNILEVER-CI de la commercialiser sous sa marque « ECLADOR », ceci dans le cadre d'un programme annuel de production que TIRTRURAF s'engage à communiquer à UNILEVER-CI.
- UNILEVER-CI s'oblige à acheter à TRITURAF, dans les conditions et sous réserves des dispositions du contrat, de d'huile de Coton Raffinée dans une quantité conforme aux spécifications Techniques, qui lui permettra de la commercialiser sous sa marque « ECLADOR ».

La date d'effet de ce contrat est celle de sa signature, soit le 02 février 2004.

Il convient de signaler qu'il n'a pas été enregistré.

Nous avons été informés que compte tenu de la situation de crise que

connaît le pays, cette convention aurait été suspendue. Nous n'avons pas été en mesure d'évaluer l'impact que cette suspension pourrait avoir sur la poursuite des activités de la société au cours de notre intervention.

Si cette information était confirmée, il conviendrait de mener une réflexion approfondie sur l'opération de cession d'actions effectuée entre les Groupes UNILEVER et l'AIGLON afin d'en tirer toutes les conséquences.

Conclusion

En conclusion de nos travaux et compte tenu des remarques formulées ci-dessus et des incertitudes découlant de la mise en œuvre des activités de votre société, nous sommes d'avis que les états financiers des exercices clos aux 31 décembre 2004, tels qu'ils sont joints au présent rapport, ne sont pas réguliers et sincères et ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de cet exercice, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société TRITURAF au terme de cet exercice, au regard des règles et principes comptables applicables en Côte d'Ivoire.

II VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément à la loi et aux normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Fait à Abidjan, le 17 juin 2005

Les Commissaires aux Comptes

Pour PriceWaterhouseCoopers

Pour Continental Audit

Flan OULAI

*Expert Comptable Diplômé
Associé*

Francis DESCLERCS

*Expert comptable Diplômé
Directeur Associé*

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004

Mesdames et Messieurs,

Conformément aux articles 438 et suivants de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales, toute convention conclue entre la société et ses administrateurs ou ses dirigeants sociaux, soit directement ou indirectement, soit par personne interposée, doit être soumise à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration qui doit en aviser le Commissaire aux Comptes.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les

modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons que votre Conseil ne nous a avisé d'aucune convention visée aux articles 438 et suivants au cours de l'exercice audité.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I - CONVENTIONS ANCIENNES DEVANT ETRE ANNULEES DEPUIS L'EXERCICE 2003

1) Contrat d'assistance entre UNILEVER PLC et TRITURAF comportant la mise à disposition par UNILERVER PLC des résultats des travaux de recherche et de développement effectués par UNILEVER, la fourniture dans le domaine technique de tous les conseils d'assistance nécessaires, ainsi que l'usage des brevets et procédés secrets appartenant à UNILEVER. Les conditions de rémunérations de cette convention sont les suivantes :

- 1% des ventes HT réalisées des produits de savons et détergents,
- 3,5 % des ventes des produits ayant occasionné des prestations spécifiques,
- 1% des ventes faites en vrac telle l'huile de coton en fûts, comme redevance complémentaire,
- Mise à disposition du personnel au prix coûtant.

Cette convention n'a pas généré de coût sur l'exercice audité. En revanche, nous n'avons pas eu la preuve de son annulation.

2) Convention d'appui technique et de personnel conclue avec la

société CFDT. La condition de rémunération de cette convention est la suivante :

- 1% du chiffre d'affaires sur les ventes HT d'huile et de tourteaux au stade usine jusqu'à concurrence de 4 milliards de FCFA et 0,5% au-delà.

Elle n'a généré aucun coût sur l'exercice audité.

3) Convention relative à l'exécution des prestations ponctuelles d'assistance par la société UNILEVER-CI moyennant des bases de facturation qui seraient consenties à des tiers quelconques.

Cette convention n'a engendré aucun coût pour TRITURAF sur l'exercice audité.

4) Convention d'utilisation par BLOHORN SA de la marque MAXIMOUSSE.

La redevance versée par BLOHORN à TRITURAF est de 1,5% du chiffre d'affaires HT réalisé avec les autres clients.

Cette convention n'a engendré aucun coût sur l'exercice audité.

5) Convention relative à l'utilisation des marques ECLADOR et BRILLANT avec la société UNILEVER.

Cette convention n'a occasionné aucun coût pour TRITURAF sur l'exercice clos le 31 décembre 2004.

6) Convention de distribution réciproque entre UNILEVER et TRITURAF afin d'optimiser la synergie de leur politique de vente, et ce dans les conditions habituellement accordées à la clientèle.

Cette convention n'a généré aucun coût pour TRITURAF sur l'exercice 2004.

7) Convention de comptes courants financiers conclues avec les sociétés suivantes :

- MECANEMBAL
Non utilisée au cours de l'exercice.

- PHCI
Non utilisée au cours de l'exercice

- UNILEVER
Non utilisée au cours de l'exercice

Le solde du compte courant de la société UNILEVER-CI au 31 décembre 2004 était créditeur de F CFA 1 128 213 456.

Remarque d'audit

La Direction actuelle ne nous a pas montré les preuves de l'annulation de ces conventions au cours de nos travaux.

II - CONVENTION NOUVELLE SIGNÉE AU COURS DE L'EXERCICE AUDITE

Nous avons été informés de la signature d'une convention d'assistance technique entre la société TRITURAF et l'AIGLON SA.

Cette convention a coûté à la société TRITURAF un montant de F CFA 118 275 118 pour l'exercice clos le 31 décembre 2004.

Fait à Abidjan, le 17 juin 2005

Les Commissaires aux Comptes

Pour Price WaterhouseCoopers

Flan OULAI

*Expert Comptable Diplômé
Associé*

Pour Continental Audit

Francis DESCLERCS

*Expert comptable Diplômé
Directeur Associé*

TEXTE DES RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, à titre Ordinaire, après avoir entendu la lecture :

- du Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la Société durant l'Exercice clos le 31 Décembre 2004 ;
- des Rapports des Commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission au cours de l'Exercice clos en 2004.

Approuve les comptes de l'exercice examiné dans toutes leurs parties, tels qu'ils lui sont présentés, avec le Bilan, le Compte d'exploitation et le Compte de pertes et profits.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, à titre Ordinaire, constate que l'Exercice clos le 31 Décembre 2004 dégage un résultat négatif net s'élevant à 729.925.602 F CFA et décide de son affectation en compte Report à Nouveau.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, à titre Ordinaire, après avoir pris connaissance du Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les opérations visées par l'Article 438 et suivants du Traité de l'OHADA, donne acte aux Commissaires aux comptes du compte-rendu qui lui a été fait et déclare approuver lesdits rapports.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris acte de la démission des quatre (4) administrateurs du groupe Unilever et de la cooptation de quatre (4) nouveaux administrateurs (Messieurs Sidi KAGNASSY, Gilbert ANOH, Robert GANSAH, Abou DOSSO) par le Conseil d'Administration du 30 janvier 2004, décide de ratifier lesdites nominations et ce, pour une période d'une année.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, à titre Ordinaire, donne quitus entier définitif et sans réserve à tous les membres du Conseil d'Administration pour leur gestion et pour tous les actes par eux accomplis au cours de l'exercice 2004.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constatant que le mandat des Administrateurs Nicolas DJIBO et DAGRIS est arrivé ce jour à expiration, renouvelle lesdits mandats pour une période d'une année.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuvant le rapport du Conseil d'Administration décide d'allouer à titre d'indemnité de fonction et pour l'exercice 2004, la somme brute de 4 000 000 F CFA qu'il appartiendra au Conseil d'Administration de répartir entre ses membres.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Mixte confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes les formalités légales ou administratives, et faire tous les dépôts et publications partout où besoin sera.



**ANNEXES AUX RAPPORTS
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

BILAN

Dénomination sociale de l'entreprise :

Trituration de graines oléagineuses et raffinage d'huiles végétales

Adresse : 01 BP 1 485 BOUAKE 01

N° d'identification fiscale : 7300691 P Exercice clos le : 31/12/2004 Durée (en mois) : 12

Réf.	ACTIF	Exercice N			Ex. N - 1
		Brut	Amort/Prov	Net	
	ACTIF IMMOBILISE (1)				
AA	Charges immobilisées				
AX	Frais d'établissement				
AY	Charges à répartir				
AC	Primes de remboursement des obligations				
AD	Immobilisations incorporelles				
AE	Frais de recherche et développement				
AF	Brevets, licences, logiciels	20 833 519		20 833 519	20 833 519
AG	Fonds commercial				
AH	Autres immobilisations incorporelles				
AI	Immobilisations corporelles				
AJ	Terrains				
AK	Bâtiments	3 909 542 686	3 725 479 411	184 063 275	243 243 209
AL	Installations et agencements	2 721 966 493	2 509 655 443	212 311 050	275 833 897
AM	Matériel	6 167 223 638	5 972 401 655	194 821 983	258 612 569
AN	Matériel de transport	450 290 535	441 008 621	9 281 914	10 538 110
AP	Avances et acomptes versés sur immobilisations				
AQ	Immobilisations financières				
AR	Titres de participation	50 000 000	24 467 425	25 532 575	25 532 575
AS	Autres immobilisations financières	699 607 270		699 607 270	700 093 160
AW	(1) dont H. A. O. : Brut _____ Net _____				
AZ	TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	14 019 464 141	12 673 012 555	1 346 451 586	1 534 687 039

BILAN

Dénomination sociale de l'entreprise :

Trituration de graines oléagineuses et raffinage d'huiles végétales

Adresse :	01	BP	1 485	TRITURAF
N° d'identification fiscale :	7300691 P	Exercice clos le :	31/12/2004	BOUAKE
				Durée (en mois) : 01

Réf.	ACTIF	Exercice N			Ex. N - 1
		Brut	Amort/Prov	Net	
AZ	Report total Actif immobilisé	14 019 484 141	12 673 012 555	1 346 451 586	1 534 687 039
	ACTIF CIRCULANT				
BA	Actif circulant H. A. O.				
BB	Stocks	7 466 337		7 466 337	79 868 752
BC	Marchandises	1 179 132 029	289 501 714	889 630 315	583 104 092
BD	Matières premières et autres Approvisionnements				
BE	En-cours	106 522 894		106 522 894	1 161 936 552
BF	Produits fabriqués		82 532	-82 532	-58 655
BG	Créances et emplois assimilés				
BH	Fournisseurs, avances versées	1 744 661 594	401 645 021	1 343 016 573	139 474 488
BI	Clients	2 092 584 685	1 131 216 307	961 368 378	986 266 726
BJ	Autres créances	581 329 783	32 363 374	548 966 409	976 141 692
BK	TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	5 711 697 322	1 854 808 948	3 856 888 374	3 926 733 647
	TRESORERIE-ACTIF				
BQ	Titres de placement				
BR	Valeurs à encaisser				
BS	Banques, chèques postaux, caisse	469 665 405		469 665 405	139 381 166
BT	TOTAL TRESORERIE-ACTIF (III)	469 665 405		469 665 405	139 381 166
BU	Ecarts de conversion-Actif (IV) (perte probable de change)				
BZ	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	20 200 826 868	14 527 821 503	5 673 005 365	5 600 801 852

BILAN

Dénomination sociale de l'entreprise : **Trituration de graines oléagineuses et raffinage d'huiles végétales**

Sigle usuel : **TRITURAF**

Adresse : **01** BP **1 485** BOUAKE **01**

N° d'identification fiscale : **7300691 P** Exercice clos le : **31/12/2004** Durée (en mois) : **12**

Réf.	PASSIF (avant répartition)	Exercice N	Exercice N - 1
	CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES		
CA	Capital	2 600 000 000	2 600 000 000
CB	Actionnaires capital non appelé		
CC	Primes et réserves		
CD	Primes d'apport, d'émission, de fusion		
CE	Ecarts de réévaluation		
CF	Réserves indisponibles	1 268 531 127	1 268 531 127
CG	Réserves libres		
CH	Report à nouveau	+ ou -	-4 997 591 559
C I	Résultat net de l'exercice	(bénéfice + ou perte -)	-729 925 602
CK	Autres capitaux propres		
CL	Subventions d'investissement		-1 471 188 933
CM	Provisions réglementées et fonds assimilés		-3 526 402 629
CP	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	-1 858 986 034	-1 129 060 435
	DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES (1)		
DA	Emprunts		
DB	Dettes de crédit-bail et contrats assimilés		
DC	Dettes financières diverses		
DD	Provisions financières pour risques et charges	734 278 251	
DE	(1) dont H. A. O. :		
DF	TOTAL DETTES FINANCIERES (II)	734 278 251	
DG	TOTAL RESSOURCES STABLES (I + II)	-1 124 707 783	-1 129 060 435

BILAN

Dénomination sociale de l'entreprise : Trituration de graines oléagineuses et raffinage d'huiles végétales

Adresse :	01	BP	1 485	BOUAKE	01
N° d'identification fiscale :	7300691 P	Exercice clos le :	31/12/2004	Durée (en mois) :	12

Réf.	PASSIF (avant répartition)	Exercice N	Exercice N - 1
DG	Report Total ressources stables	-1 124 707 783	-1 129 060 435
PASSIF CIRCULANT			
DH	Dettes circulantes et ressources assimilées H.A.O.		
DI	Clients, avances reçues	1 147 707 435	697 195 253
DJ	Fournisseurs d'exploitation	2 052 210 785	2 476 825 027
DK	Dettes fiscales	1 161 533 621	679 713 955
DL	Dettes sociales	811 164 174	1 497 627 776
DM	Autres dettes	1 522 790 709	1 134 791 840
DN	Risques provisionnés		
DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)	6 695 406 724	6 486 153 851
TRESORERIE-PASSIF			
DQ	Banques, crédits d'escompte		
DR	Banques, crédits de trésorerie		
DS	Banques, découverts	102 306 424	243 708 436
DT	TOTAL TRESORERIE-PASSIF (IV)	102 306 424	243 708 436
DU	Ecarts de conversion-Passif (V) (gain probable de change)		
DZ	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	5 673 005 365	5 600 801 852

COMPTE DE RESULTAT SYSTEME NORMAL
PAGE 1/4

COMPTE DE RESULTAT

Dénomination sociale de l'entreprise : Trituration de graines oléagineuses et raffinage d'huiles végétales

Adresse :	01	BP	1 485	Sigle usuel :	TRITURAF
N° d'identification fiscale :	7300691 P	Exercice clos le :		31/12/2004	BOUAKÉ 01
				Durée (en mois) :	12

Réf.	CHARGES (1ère partie)	Exercice N	Exercice N - 1
ACTIVITE D'EXPLOITATION			
RA	Achats de marchandises	3 022 014	3 955 405
RB	- Variation de stocks	(- ou +) <i>(Marge brute sur marchandises voir TB)</i>	72 402 415 216 132 008
RC	Achats de matières premières et fournitures liées	1 293 042 073	2 513 861 715
RD	- Variation de stocks	(- ou +) <i>(Marge brute sur matières voir TG)</i>	-66 042 341 564 971 250
RE	Autres achats	380 308 596	444 849 314
RH	- Variation de stocks	(- ou +) <i>(Valeur ajoutée voir TN)</i>	-14 625 532 6 215 403
RI	Transports	548 070 999	479 281 671
RJ	Services extérieurs	659 315 507	423 562 691
RK	Impôts et taxes	111 506 183	222 353 206
RL	Autres charges	226 480 215	-404 245 722
RP	Charges de personnel (1)	1 359 779 696	982 548 551
RQ	(1) dont personnel extérieur	3 941 630 11 631 691 <i>(Excédent brut d'exploitation voir TQ)</i>	
RS	Dotations aux amortissements et aux provisions	190 178 845	249 069 507
RW	Total des charges d'exploitation	4 763 438 670	5 702 554 997
	<i>(Résultat d'exploitation voir TX)</i>		

COMpte DE RESULTAT

Dénomination sociale de l'entreprise : Trituration de graines oléagineuses et raffinage d'huiles végétales

Adresse :	01	BP	1 485	Sigle usuel : TRITURAF
N° d'identification fiscale :	7300691 P			BOUAKE 01
				Exercice clos le : 31/12/2004 Durée (en mois) : 12

Réf.	PRODUITS (1ère partie)	Exercice N	Exercice N - 1
	ACTIVITE D'EXPLOITATION		
TA	Ventes de marchandises	21 447 537	182 946 459
TB	MARGE BRUTE SUR MARCHANDISES	-53 976 692	37 140 952
TC	Ventes de produits fabriqués	4 721 574 379	1 842 580 245
TD	Travaux, services vendus		
TE	Production stockée (ou déstockage)	(+ OU -)	-1 055 437 535
TF	Production immobilisée		-605 312 695
TG	MARGE BRUTE SUR MATIERES	2 439 137 112	-1 841 565 415
TH	Produits accessoires	14 852 435	30 584 239
T I	CHIFFRE D'AFFAIRES (1) (TA + TC + TD + TH)	4 757 874 351	2 056 110 943
TJ	(1) dont à l'exportation		
TK	Subventions d'exploitation		
TL	Autres produits	372 522 391	710 094 678
TN	VALEUR AJOUTEE	861 479 078	-2 310 044 013
TQ	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-498 300 618	-3 292 592 564
TS	Reprises de provisions		
TT	Transferts de charges		
TW	Total des produits d'exploitation	4 074 959 207	2 160 892 926
TX	RESULTAT D'EXPLOITATION Bénéfice (+) ; Perte (-)	-688 479 483	-3 541 662 071

COMPTE DE RESULTAT SYSTEME NORMAL
PAGE 3/4

COMPTE DE RESULTAT

Dénomination sociale de l'entreprise : **Trituration de graines oléagineuses et raffinage d'huiles végétales**

Sigle usuel : **TRITURAF**

Adresse : **01 BP 1 485 BOUAKE 01**

N° d'identification fiscale : **7300691 P Exercice clos le : 31/12/2004 Durée (en mois) : 12**

Réf.	CHARGES (2ème partie)	Exercice N	Exercice N - 1
RW	Report Total des charges d'exploitation	4 763 438 670	5 702 554 997
	ACTIVITE FINANCIERE		
SA	Frais financiers	85 142 678	1 434 208
SC	Pertes de change		
SD	Dotations aux amortissements et aux provisions		
SF	Total des charges financières	85 142 678	1 434 208
	(Résultat financier voir UG)		
SH	Total des charges des activités ordinaires	4 848 581 348	5 703 989 205
	(Résultat des activités ordinaires voir UI)		
	HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O.)		
SK	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	3 418 711	231 774 128
SL	Charges H.A.O.		
SM	Dotations H.A.O.		
SO	Total des charges H.A.O.	3 418 711	231 774 128
	(Résultat H.A.O. voir UP)		
SQ	Participation des travailleurs		
SR	Impôts sur le résultat	-30 000 000	
SS	Total participation et impôts	-30 000 000	
ST	TOTAL GENERAL DES CHARGES	4 822 000 059	5 935 763 333
	(Résultat net voir UZ)		

COMPTE DE RESULTAT

Dénomination sociale de l'entreprise : Trituration de graines oléagineuses et raffinage d'huiles végétales

Adresse :	01	BP	1 485	Sigle usuel : TRITURAF
N° d'identification fiscale :	<u>7300691 P</u>	Exercice clos le :	<u>31/12/2004</u>	BOUAKE 01
				Durée (en mois) : <u>12</u>

Réf.	PRODUITS (2ème partie)	Exercice N	Exercice N - 1
TW	Report Total des produits d'exploitation	4 074 959 207	2 160 892 926
UA	ACTIVITE FINANCIERE		
UA	Revenus financiers	17 115 250	17 115 250
UC	Gains de change		
UD	Reprises de provisions		
UE	Transferts de charges		
UF	Total des produits financiers	17 115 250	17 115 250
UG	RESULTAT FINANCIER (+ ou -)	-68 027 428	15 681 042
UH	Total des produits des activités ordinaires	4 092 074 457	2 178 008 176
U I	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (1)		
U J	(+ ou -)	-756 506 891	-3 525 981 029
U J	(1) dont impôt correspondant : _____		
UK	HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O.)		
UL	Produits des cessions d'immobilisations	1 352 528	
UM	Produits H.A.O.		
UN	Reprises H.A.O.	230 000 000	
UN	Transferts de charges		
UO	Total des produits H.A.O.	231 352 528	
UP	RESULTAT H.A.O. (+ ou -)	-3 418 711	-421 600
UT	TOTAL GENERAL DES PRODUITS	4 092 074 457	2 409 360 704
UZ	RESULTAT NET	-729 925 602	-3 526 402 629
	Bénéfice (+) ; Perte (-)		

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)

Dénomination sociale de l'entreprise : Trituration de graines oléagineuses et raffinage d'huiles végétales

Adresse : 01 BP 1 485 BOUAKE 01 Sigle usuel : TRITURAF

N° d'identification fiscale : 7300691 P Exercice clos le : 31/12/2004 Durée (en mois) : 12

1re PARTIE : DETERMINATION DES SOLDES FINANCIERS DE L'EXERCICE N

■ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (C.A.F.G.)

$$\text{CAFG} = \text{EBE}$$

- Charges décaissables restantes } à l'exclusion des cessions
- + Produits encaissables restants } d'actif immobilisé

		E.B.E.	
(SA) Frais financiers	85 142 678	(TT) Transferts de charges d'exploitation	-498 300 618
(SC) Pertes de change		(UA) Revenus financiers	17 115 250
(SL) Charges H.A.O.		(UE) Transferts de charges financières	
(SQ) Participation		(UC) Gains de change	
(SR) Impôts sur le résultat	-30 000 000	(UL) Produits H.A.O.	
		(UN) Transferts de charges H.A.O.	
Total (I)	55 142 678	Total (II)	-481 185 368

$$\text{CAFG} : \text{Total (II)} - \text{Total (I)} = -536 328 046$$

$$(N - 1) : -3 276 911 522$$

■ AUTOFINANCEMENT (A.F.)

$$AF = \text{CAFG} - \text{Distributions de dividendes dans l'exercice (1)}$$

$$AF = -536 328 046 = -536 328 046 \quad (N - 1) : -3 276 009 832$$

■ VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (B.F.E.)

$$\text{Var. B.F.E.} = \text{Var. Stocks (2)} + \text{Var. Crédences (2)} + \text{Var. Dettes circulantes (2)}$$

Variation des stocks : N - (N - 1)	Emplois augmentation (+)	Ressources diminution (-)
(BC) Marchandises		OU 72 402 415
(BD) Matières premières	306 526 223	OU
(BE) En-cours		OU 1 055 413 658
(BF) Produits fabriqués		OU 23 877
(A) Variation globale nette des stocks		OU 821 313 727

(1) Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice y compris les acomptes sur dividendes.

(2) A l'exclusion des éléments H.A.O.

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE) (suite)

Dénomination sociale de l'entreprise :	Trituration de graines oléagineuses et raffinage d'huiles végétales			
Adresse :	01	BP	1 485	Sigle usuel : TRITURAF
N° d'identification fiscale :	7300691 P	Exercice clos le :	31/12/2004	BOUAKE Durée (en mois) : 01 12
Variation des créances : N - (N - 1)		Emplois augmentation (+)	Ressources diminution (-)	
(BH) Fournisseurs, avances versées		1 203 542 085	OU	
(B I) Clients			OU	24 898 348
(BJ) Autres créances			OU	427 175 283
(BU) Ecarts de conversion - Actif			OU	
(B) Variation globale nette des créances		751 468 454	OU	
Variation des dettes circulantes : N - (N - 1)		Emplois diminution (-)	Ressources augmentation (+)	
(D I) Clients, avances reçues			OU	450 512 182
(DJ) Fournisseurs d'exploitation		424 614 242	OU	
(DK) Dettes fiscales			OU	481 819 666
(DL) Dettes sociales		686 463 602	OU	
(DM) Autres dettes			OU	387 998 869
(DN) Risques provisionnés			OU	
(DU) Ecarts de conversion - Passif			OU	
(C) Variation globale nette des dettes circulantes			OU	209 252 873
VARIATION DU B.F.E. = (A) + (B) + (C)			OU	279 098 146

■ EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION (E.T.E.)

ETE = EBE - Variation BFE - Production immobilisée

		N	N - 1
Excédent brut d'exploitation		-498 300 618	-3 292 592 564
- Variation du B.F.E. (- si emplois ; + si ressources)	(- ou +)	279 098 146	1 007 600 608
- Production immobilisée		-	-
EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION		-219 202 472	-2 284 991 956

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)

2e PARTIE : TABLEAU

Dénomination sociale de l'entreprise : Trituration de graines oléagineuses et raffinage d'huiles végétales

Trituration de graines oléagineuses et raffinage d'huiles végétales

Sigle usuel : TRITURAF

TRITURAF

Adresse:

01

14

BOUJAR

N° d'identification fiscale :

7300691 P

Exercice clos le

31/12/2004

Durée (en mois) : 12

Réf.		Exercice N		Exercice N - 1
		Emplois	Ressources	(E - ; R +)
	I. INVESTISSEMENTS ET DESINVESTISSEMENTS			
FA	Charges immobilisées (augmentations dans l'exercice)		/	
FB	Croissance interne			
FC	Acquisitions/Cessions d'immobilisations incorporelles			
FD	Acquisitions/Cessions d'immobilisations corporielles	5 362 100		1 352 528
	Croissance externe			
FF	Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières			-487 045
	INVESTISSEMENT TOTAL	5 362 100		865 483
FG	II. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (cf. supra : Var. B.F.E.)	OU	279 098 146	1 007 600 608
FH	A - EMPLOIS ECONOMIQUES A FINANCER (FF + FG)		273 736 046	1 008 466 091
FI	III. EMPLOIS/RESSOURCES (B.F., H.A.O.)	OU		
FJ	IV. EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS (1)		/	
	Remboursements (selon échéancier) des emprunts et dettes financières			
	(1) A l'exclusion des remboursements anticipés portés en VII			
FK	B - EMPLOIS TOTAUX A FINANCER		273 736 046	1 008 466 091

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)

(suite)

Dénomination sociale de l'entreprise : Trituration de graines oléagineuses et raffinage d'huiles végétales

Adresse :	01	BP	Sigle usuel : TRITURAF
N° d'identification fiscale :	7300691 P	Exercice clos le : 31/12/2004	BOUAKE 01 Durée (en mois) : 12

Réf.		Exercice N		Exercice N - 1
		Emplois	Ressources	(E - ; R +)
FL	V. FINANCEMENT INTERNE Dividendes (emplois) / C.A.F.G. (Ressources)		-536 328 046	-3 276 009 8
FM	Augmentations de capital par apports nouveaux	/		
FN	Subventions d'investissement	/		
FP	Prélèvements sur le capital (y compris retraits de l'exploitant)	/		
FQ	VII. FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS Emprunts (2)			
FR	Autres dettes financières (2) (2) Remboursements anticipés inscrits séparément en emplois		734 278 251	
FS	C - RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT		197 950 205	-3 276 009 8
FT	D - EXCEDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT (C - B)	OU	471 686 251	-2 267 543 741
FU	VIII. VARIATION DE LA TRESORERIE Trésorerie nette à la clôture de l'exercice + ou - 367 358 981			
FV	à l'ouverture de l'exercice + ou - -104 327 270			
FW	Variation Trésorerie : (+ si Emploi ; - si Ressources)	471 686 251	471 686 251 OU	2 267 543 741
	Contrôle : D = VIII avec signe opposé			

Nota : I, IV, V, VI, VII : en termes de flux ; II, III, VIII : différences " bilan " bilanielles "

CONTROLE (à partir des masses des bilans N et N - 1)	Emplois	Ressources
Variation du fonds de roulement (F.d.R.) : FdR(N) - FdR(N - 1)	OU	192 588 105
Variation du B.F. global (B.F.G.) : BFG(N) - BFG(N - 1)	OU	279 098 146
Variation de la trésorerie (T) : T(N) - T(N - 1)	471 686 251 OU	
TOTAL	471 686 251 =	471 686 251